



Les Verts Commission Mer et Littoral

Le Teich le 29 avril 2006

Réunion de la commission du 29 avril 2006

Membres présents de la commission mer : Jean-Paul Declercq, Martine Rouzaud, Christine Sandel, Jean-Pierre Goumard, Luc Delacôte, Bertrand Caron, Michel Teytaut, Janick Moriceau, Martine Herbert, Michel Daverat, Edwige Fadeieff.

Ordre du jour :

La pêche
Le transport maritime
Journées d'été
L'éco-nautisme de loisirs
Livre vert sur la politique maritime intégrée
Fiches thématiques
Site internet et liste de discussion
Programme 2007

La pêche Janick Moriceau fait un exposé sur la situation :

Maîtrise de l'énergie et amélioration des engins

Suite à l'augmentation du prix du gazole, la crise est importante, principalement pour les gros chalutiers, où il faut s'attendre à des dépôts de bilan. Un fond pour les aléas à la pêche a été attribué d'un montant de 80M€.

Cette situation amène enfin des recherches pour une maîtrise des dépenses en énergie. Un didacticiel a été mis en ligne sur le site du Comité National des Pêches, à l'usage des professionnels. La tendance actuelle est à la pose d'économètres sur les bateaux, de changements de comportements notamment avec des additifs dans les carburants (10% d'économie) et dans les huiles. Il reste à régler le problème des motoristes qui ne garantissent pas l'usage de ces additifs.

Par ailleurs, les professionnels font des recherches dans l'amélioration des engins de pêche. Nous savons que les engins dormants ne consomment pas d'énergie. Mais l'utilisation des engins dormants n'est pas possible pour tous les types de pêche.

Janick évoque les problèmes de cohabitation entre " dormants " et " traînants ", de sécurité, de changements d'engins avec de nouvelles technologies sur les filets et les panneaux et jouant sur l'hydrodynamisme. Les caméras permettent de voir si le chalut est bien positionné ; elles évitent le tourbillon et la sortie du filet des poissons.

Des essais sont faits à Surgères sur la résistance des moteurs marins aux " bio " -carburants. Il est question de la possibilité de se fournir en colza à 25 € en provenance d'Ukraine.

Remarque de la commission : l'éthanol utilisé comme reste un " carburant "; le mot " bio " accolé à ce carburant est à proscrire lorsque la production est issue de cultures productivistes avec irrigation et grands renforts d'engrais.

Autres efforts envisagés pour les économies d'énergie : jouer sur les carènes (bateaux mal profilés pour obtenir une capacité maximale avec une jauge minimale, ce qui pose la question du calcul de la jauge), amélioration des peintures des opérations de carénage, utilisation de petite voile (des essais ont montré que l'on peut gagner 2 nœuds à puissance égale), possibilité de piles à hydrogène.

Des solutions sont à étudier à court, moyen et long terme.

Des prêts sont attribués pendant 6 mois par l'Europe sur la réduction de la facture énergétique, mais il reste le filtre de l'Etat. Une réunion est programmée en Bretagne pour le mois de juin.

Décision : la commission va proposer un atelier ou un forum sur la problématique énergétique aux journées d'été, en collaboration avec la commission énergie. Que chacun réfléchisse aussi avant les journées d'études qui auront lieu en Bretagne.

Plan d'avenir de la pêche : le fonds européen pour la pêche et l'aquaculture sera entériné au prochain conseil des ministres de juin. 14 mesures ont été prises en octobre/novembre 2005 par Dominique Bussereau (en pièce jointe pour le niveau 1 si souhaité - fichier de 1908 ko).

La petite pêche y est peu représentée. Les industriels sont pour une optique de recalibrage et de regroupement. Il faut rappeler que la mer est un bien commun et qu'un maximum de personnes puissent en vivre. Il faut préserver la zone côtière pour la pêche artisanale (normalement il n'y a pas de chalutage dans les 3 milles des côtes, dans notre programme nous demandons 12 milles).

Nous devrions avoir une fiche thématique sur l'état de la pêche et une sur l'énergie à l'issue des journées d'été.

➔ Janick nous invite à regarder le site pêche/aquaculture de la région Bretagne.

Participation au collectif loi littoral avec les associations : le conseil national du littoral se réunit bientôt (90 personnes) pour changer la loi littoral.

➔ Les Verts (Janick ?) doivent absolument être présents. Jean-Pierre Bigorne, président du collectif, doit préciser qui y participe. Voir l'appel sur : www.collectif-loi-littoral.com

Le Conseil National du Littoral organise une réunion par an avec députés, sénateurs, conseillers généraux et vice-présidents de régions.

Transport maritime :

Début octobre a lieu le procès ERIKA (il doit être fini avant la fin de l'année). Un rapport de 11 000 pages, avec 60 parties civiles et de nombreux avocats (dont Corinne Lepage). Une association " ouest littoral solidaire " en fait partie ; association support avec de nombreux Verts des Bretagne, Poitou-Charentes, Pays de Loire, Aquitaine.

Louis Le Pensec propose d'être l'avocat de VIGIPOL.

Il n'y a pas d'état des lieux d'avant le naufrage ce qui rend difficile le faire valoir du préjudice écologique. L'Etat doit défendre notre patrimoine. On doit identifier la responsabilité pénale.

Nous pourrions prévoir un atelier " procès ERIKA – PRESTIGE " aux journées d'été, car il y aura un procès à Paris, mais aussi en Espagne.

Journées d'été : du 23 août au 27 août à Coutances dans la Manche.

La commission mer y fera son assemblée générale, avec le renouvellement du responsable.

Nous proposons d'animer ou de co-animer les ateliers suivants :

1 - Energie - Problématique énergétique marine, en particulier la question du gazole à la pêche - Atelier co-organisé avec la commission "énergie" (accord de Jean-Claude Simiot)

2 - Les Aires marine protégées - Atelier animé par Christine Sandel - Co-organisation éventuelle avec la commission "environnement"

3 - L'état de la pêche - Atelier animé par Janick Moriceau

Par ailleurs, au vu de la proposition d'une plénière sur l'énergie, la commission propose que les problèmes économiques et sociaux liés à cette question fassent partie des débats de cette plénière. Pour notre commission, cela concerne la question de la pérennité de la pêche et des pêcheurs.

4 - Erika - Prestige /- La question du préjudice écologique - Atelier dans l'optique du procès Erika qui va débiter début Octobre - Avec invitation des associations, en particulier association des régions Atlantique - Animation Janick Moriceau

CEDIS - La commission Mer et Littoral propose un atelier CEDIS sur le sujet suivant :

Eco-nautisme, responsabilité des élus (locaux, régionaux ...) dans le développement d'un tourisme éco-responsable.

Ce sujet doit traiter en particulier de la gestion des ports, des aménagements, du carénage, de la ségrégation sociale entraînée par certaines pratiques, des comportements ...

Eco-nautisme de loisirs :

Il faut avancer avec les associations (Surf Rider, etc...) qui pèsent au niveau local et national. Leurs positions sont proches des Verts. Elles s'occupent du surf, de la qualité de l'eau, des plages...

- examiner la dimension sociale et environnementale
- apporter une aide à la vulgarisation
- engager la responsabilité des élus locaux dans son développement (atelier CEDIS)

(voir site du réseau IDEAL)

livre vert sur la politique maritime intégrée :

il s'agit de l'ensemble des politiques maritimes. Travail avec la CRPM. Janick nous communique la préparation "poséidon" à ne pas diffuser. Nous pourrions l'amender selon nos propositions. La France a le même travail à fournir que les commissaires européens.

- le livre vert pose les questions
- le livre blanc donne les réponses
- ensuite sont produites les directives

fiches thématiques :

nous invitons les membres de la commission à les compléter.

Michel TEYTAUT du TEICH reprend la responsabilité du groupe de travail sur la plaisance.

En ce qui concerne le colloque CEDIS "gestion intégrée des zones côtières" du Teich du 28/04/2006, les interventions seront reprises et fournies au CEDIS par Christine.

Site internet et liste de discussion :

Assez saturés sur la communication électronique, nous ne retenons pas l'usage d'une liste de discussion pour la commission mer. Nous diffuserons aux responsables de groupes de travail les mails de chacun.

Pour le site internet du National, Edwige nous communique son contenu (annexé à ce compte-rendu). Elle rencontrera Aldo pour la mise sur site à la mi-juin.

Programme 2007 :

Il sera finalisé au CNIR de juin ; les parties non encore votées seront revues, en particulier sur l'Europe.

La prochaine réunion de la commission aura lieu aux journées d'été à Coutances.

mercredi 23 août à 18 heures.

Essayez dans la mesure du possible d'être présents !